

DÉCLARATION DE L'ÉGLISE UNIE DU CHRIST (*UNITED CHURCH OF CHRIST*) DES ÉTATS-UNIS POUR UNE PAIX JUSTE ENTRE LA PALESTINE ET ISRAËL

Présentation, Texte, et Lettre de remerciement

Présentation

Le projet de résolution présenté ci-dessous a été présenté au 33^{ème} Synode Général de l'Église Unie du Christ aux États-Unis d'Amérique qui s'est tenu du 12 au 18 juillet 2021, et a été voté le dimanche 18 juillet par 83% des délégués (462 oui, 78 non, et 18 abstentions). Des discussions serrées tournaient notamment autour de trois points :

- Fallait-il garder le mot « péché » ? Le comité qui présentait le projet de résolution au Synode général avait proposé de le supprimer, le trouvant trop violent, mais les délégués au Synode ont décidé de le maintenir : « Si ceci n'est pas un péché, qu'est-ce alors qu'un péché ? » avait dit l'un d'eux. Nous avons mis le mot en rouge pour le trouver plus facilement. Il figure dans le dernier « Considérant que » et dans l'affirmation n° 1 de la *Déclaration*, à la ligne 2.
- Fallait-il garder le mot « apartheid » ? Le comité de présentation du projet de résolution proposait de le retirer pour « ne pas heurter les relations avec d'autres communautés religieuses », mais là encore les délégués au Synode ont décidé de le maintenir. Nous avons mis le mot également en rouge pour le trouver plus facilement. Il figure dans l'affirmation n° 3 de la *Déclaration*, à la ligne 6.
- Fallait-il aller aussi loin jusqu'à demander de suspendre toute aide américaine à Israël comme le demandait le texte initial du projet de résolution ? Les délégués au Synode Général ont fini par limiter leur demande à la suspension de la seule aide militaire. C'est la seule modification importante qui a été faite au projet de résolution. Nous avons mis le mot « militaire » en rouge pour le trouver plus facilement. Il figure sous l'intitulé « Il est enfin décidé » de la *Déclaration*, au point e (page 8 ligne 37).

À noter que l'Église Unie du Christ, comme bien d'autres Églises aux États-Unis et ailleurs dans le monde, n'hésitent pas à prendre publiquement position sur des sujets de politique extérieure ou intérieure de leur gouvernement.

Nous vous présentons ci-dessous la *Déclaration pour une paix juste entre la Palestine et Israël* telle qu'elle a été votée par le 33^{ème} Synode général de la *United Church of Christ*, et ajoutons le courrier de remerciement envoyé au secrétaire général et président de cette Église par les responsables de Kairos Palestine.

Les traductions ont été faites par les Amis de Sabeel France.

Ernest Reichert, président des Amis de Sabeel France

Texte de la

DÉCLARATION POUR UNE PAIX JUSTE ENTRE LA PALESTINE ET ISRAËL

Proposée par l'Église Unie du Christ (UCC) Shalom, New Haven, Connecticut,
et soutenue par :

- la Première Église, Église Unie du Christ (UCC), Guilford, Connecticut,
- la Première Église Congrégationnelle (UCC), Old Lyme, Connecticut,
- l'Église Congrégationnelle de Meriden (UCC), Meriden, New Hampshire,
- l'Église Congrégationnelle Union, (UCC), Angels Camp, Californie, et
- l'Église Unie du Christ du Pèlerin, Carlsbad, Californie.

SOMMAIRE DU PROJET DE RÉSOLUTION

La résolution demande au Synode Général d'adopter une *Déclaration sur les conditions d'une paix juste entre la Palestine et Israël* exprimant les règles qui doivent être mises en place et respectées afin de permettre des relations justes et pacifiques entre Israël et la Palestine. La *Déclaration* affirme que c'est la justice - comprise comme adhésion tant au message des prophètes hébreux et à la vie et à l'enseignement de Jésus qu'aux lois internationales appropriées - qui doit être la règle fondamentale et incontournable permettant un avenir pacifique tant pour Israël que pour la Palestine. Elle exclut un avenir imposé par la force militaire, l'occupation illégale, des spoliations ou l'annexion unilatérale de territoires sous la justification d'une théologie impérialiste. La *Déclaration* affirme que la poursuite de l'oppression du peuple palestinien par Israël est un péché incompatible avec l'Évangile. Elle appelle les diverses Églises locales, les regroupements régionaux d'Églises et leurs diverses associations à adopter cette *Déclaration* comme leur ligne de conduite afin de répondre aux attentes de nos partenaires de cette région du monde et d'intervenir en leur faveur auprès du gouvernement des États-Unis, afin que celui-ci mette en place une politique conforme à ces mêmes règles.

La résolution fait suite à plus de cinquante années d'actions du Synode Général, de déclarations de représentants de l'Église Unie du Christ et d'actions menées par son service de relations internationales et les éléments constitutifs historiques de ce dernier. Elle se réfère au témoignage de ses partenaires œcuméniques, dont le Conseil National des Églises aux États-Unis et le Conseil Œcuménique des Églises, et est une réponse au témoignage de nos partenaires chrétiens palestiniens et plus particulièrement aux appels de Kairos Palestine : *Une parole de foi, d'espérance et d'amour venant du cœur de la souffrance palestinienne* en 2009, et *Un cri pour de l'espoir, Un appel à une action décisive* en 2020.

La *Déclaration de foi de l'Église Unie du Christ* nous rappelle que « Dieu appelle l'Église à accepter les exigences et les joies de l'état de disciples ... et à résister aux puissances du mal ». La *Déclaration* appelle l'Église Unie du Christ à s'engager dans une démarche exigeante de solidarité et d'accompagnement avec le peuple palestinien, et à résister à la spoliation, à l'occupation et à l'oppression tant économique que militaire de la Palestine.

FONDEMENTS BIBLIQUES, HISTORIQUES, THÉOLOGIQUES

Dans leur document *Kairos Palestine : Une parole de foi, d'espérance et d'amour venant du cœur de la souffrance palestinienne* de 2009, les chrétiens palestiniens affirment ceci :

« Nous croyons que notre terre a une vocation universelle. Dans cette vision d'universalité, le concept des promesses, de la terre, de l'élection et du peuple de Dieu s'ouvre pour embrasser toute l'humanité, à commencer par tous les peuples de cette terre. À la lumière des Écritures Saintes nous voyons que la promesse de la terre n'a jamais été à la base d'un programme politique. Elle est plutôt une introduction au salut universel, et donc le début de la proclamation du Royaume de Dieu sur terre » (Kairos Palestine 2.3).

Dans le livre de la Genèse, la promesse de Dieu concernant le pays et sa bénédiction ne signifiaient pas en premier la possession du pays, mais le rôle du peuple d'Israël comme devant être une bénédiction par laquelle « seront bénies toutes les familles de la terre » (Genèse 12.3).

Walter Brueggemann, bibliste de l'Église Unie du Christ, écrit que « la Torah et le monde qu'elle évoque va bien au-delà de la possession d'une terre », et que « cette idée mène à 'une vraie communauté de tous' qui transcende tout tribalisme ». (dans *Chosen ? Reading the Bible Amid the Israeli-Palestinian Conflict / Élus ? Lire la Bible dans le cadre du conflit israélo-palestinien*, 2015, p. 37). Il poursuit en citant le philosophe juif Martin Buber : « Toute l'histoire de ce trajet qui va de l'Ur des Chaldéens au Sinaï découle de choix, de séparations et d'événements historiques, d'histoire tribale et d'histoire nationale. Mais il y a au-dessus d'eux une révélation qui leur donne tout leur sens et leur assigne un but. Car la finalité de toutes ces séparations est une vraie communauté pour tous les humains ».

En 1987, le Synode Général affirmait reconnaître que l'alliance de Dieu avec le peuple juif n'avait pas été résiliée ou abrogée par Dieu mais qu'elle conservait toute sa force, car « les dons et l'appel de Dieu sont irrévocables » (Romains 11.29) : un refus net de toute théologie chrétienne de la substitution. Le Synode Général de 2003 a rejeté les affirmations théologiques du sionisme chrétien qui visent à privilégier les juifs de l'État moderne d'Israël par rapport aux autres habitants de ce pays. Tout en reconnaissant « la diversité des affirmations bibliques sur le thème d'un territoire propre aux juifs », il affirmait qu'elles « devaient toutes être enracinées dans le message de justice et de paix qui était celui de Jésus et des prophètes de la Bible ». Ce message est résumé dans le passage d'Isaïe que Jésus a cité à Nazareth quand il a inauguré son ministère : « L'Esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a conféré l'onction pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé pour proclamer aux captifs la libération et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer les opprimés en liberté, proclamer une année d'accueil par le Seigneur » (Isaïe 61.1-2 ; Luc 4.18-19). Isaïe nous rappelle que l'accumulation de biens au mépris de la justice et du droit ne conduit qu'à un avenir stérile : « Malheur ! Ceux-ci joignent maison à maison, champ à champ, jusqu'à prendre toute la place et à demeurer seuls au milieu du pays » (Isaïe 5.8).

Par ses organismes missionnaires, l'Église Unie du Christ a conservé des relations étroites avec la communauté chrétienne palestinienne ainsi qu'avec l'ensemble de la population arabe de Palestine. Pendant des décennies, elle a soutenu des Églises et des organisations liées aux Églises ainsi que des organisations humanitaires, de droits humains et de justice sociale, en Palestine et en Israël, afin que tous ceux qui habitent ce pays puissent jouir des bienfaits de Dieu et pour que prennent fin la violence et l'oppression qui ont malmené cette région durant plus de 70 ans.

Dans la logique d'une telle compréhension, le Synode Général n'a cessé d'appeler à la réalisation pour Israël et la Palestine d'un avenir fondé sur la justice et la sécurité pour tous, et pour le principe d'autodétermination. En 1973 le Synode Général a déclaré que « la paix et la sécurité ne peuvent s'obtenir que par un règlement politique juste et équilibré qui tiendra compte des aspirations légitimes de tous les habitants de cette région, et en particulier le droit à l'existence de l'État d'Israël et les droits des arabes palestiniens ». En 1997, le Synode Général appelait à un accord négocié sur le statut de Jérusalem « qui respecte les droits humains et politiques des Palestiniens comme des Israéliens, ainsi que les droits des trois communautés religieuses ».

En 2005, le Synode Général a appelé les institutions et les membres de l'Église Unie du Christ « à recourir à des moyens économiques incluant, sans toutefois s'y limiter, la demande de renouvellement des subventions américaines en vue de limiter la militarisation du Moyen Orient, un soutien à des partenaires et autres groupes travaillant à une résolution non-violente du conflit, la contestation des activités d'entreprises qui tirent profit de la poursuite du conflit, et le désinvestissement de sociétés qui refusent de changer leurs sources de profit liées à la pérennisation de la violence, entre autres celle qu'est l'occupation [des territoires palestiniens] ». En outre, le même Synode, dans une résolution sur la construction par Israël de la « barrière de séparation », appelait le gouvernement israélien « à abandonner le projet de construction de la barrière, à démolir les parties déjà construites et à accorder des dédommagements à ceux qui ont déjà perdu leurs maisons, leurs champs, leurs propriétés et/ou la vie et la santé en raison de la barrière et de ses conséquences ».

En 2015, le Synode Général a appelé les institutions de l'Église Unie du Christ à « désinvestir de toute participation directe ou indirecte significative dans des sociétés tirant profit ou étant complices de violations des droits humains en lien avec l'occupation des territoires palestiniens par l'État d'Israël » et à « boycotter les produits identifiés comme provenant de colonies illégales situées dans les territoires palestiniens occupés ou utilisant les installations de celles-ci ».

En 2017 le Synode Général a appelé Israël à respecter la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant, et a attiré l'attention sur la pratique [par Israël] de la détention militaire d'enfants palestiniens, sur son refus de permettre le recours à une assistance juridique et sur sa pratique de mauvais traitements physiques ou psychologiques.

Plus récemment, en 2019, le Synode Général a appelé à la défense des droits des réfugiés palestiniens conformément à la Résolution 194 de l'Assemblée Générale des Nations Unies de 1948, et à la poursuite du financement de l'Office de Secours et de Travaux des Nations Unies (UNRWA) par les États-Unis.

TEXTE DE LA MOTION

CONSIDÉRANT QUE depuis plus de soixante-dix ans le peuple palestinien subit l'expropriation de ses terres, l'expulsion hors de ses maisons, une dure occupation militaire, de sévères restrictions de déplacements, la mise en détention de ses enfants, des démolitions de maisons – plus de 120 000 à ce jour et des menaces permanentes d'en subir plus encore – et d'importantes inégalités dans l'accès aux ressources naturelles, économiques et médicales en comparaison avec celles dont bénéficient les citoyens israéliens qui habitent dans les colonies israéliennes illégales en Cisjordanie, et qu'il subit aussi de façon quotidienne de sévères limitations d'accès à ses oliveraies, à ses fermes et à ses lieux saints¹ ; et

CONSIDÉRANT QUE l'on compte plus de 5,6 millions de réfugiés palestiniens enregistrés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies (UNRWA) représentant un déplacement mondial de Palestiniens remontant à 1948 et dont le statut futur n'est toujours pas résolu² ; et

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement israélien poursuit depuis 1967 une occupation militaire illégale des territoires palestiniens comportant la création de colonies illégales réservées aux seuls Juifs partout en Cisjordanie, et qu'il a mis en œuvre plus récemment une discrimination officielle contre ses citoyens arabes par le vote de la loi d'État-Nation en 2018³ ; et

CONSIDÉRANT QUE des actions provocatrices menées sous l'administration Trump, comme le transfert de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem, la suspension de l'aide humanitaire à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies (UNRWA) et le soutien apporté au projet illégal israélien d'annexion de terres en Cisjordanie, ont encore aggravé la situation de la communauté palestinienne et créé de sérieux obstacles à la paix⁴ ; et

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Éducation de l'administration Trump a émis une loi qualifiant d'action antisémite toute critique de l'État d'Israël afin de supprimer tout plaidoyer en faveur des droits des Palestiniens sur les campus des universités et a rejoint de nombreux gouvernements d'États en supprimant aussi la liberté d'expression en matière de soutien à l'appel de la société civile palestinienne aux boycotts, désinvestissements et sanctions⁵ ; et

CONSIDÉRANT QUE des actions d'Israël, avec le soutien tacite ou déclaré du gouvernement des États-Unis, ont créé des conditions comparables à celles en vigueur sous Jim Crow dans les États du sud des États-Unis entre 'Reconstruction' et le Mouvement des Droits Civiques avec des lois de ségrégation qui promouvaient la domination et l'oppression

¹ Israeli Committee Against Home Demolitions: <https://icahd.org/> (Comité israélien contre les démolitions de maisons).

² United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East: <https://www.unrwa.org/> (Agence des Nations Unies pour l'aide et le travail pour les réfugiés palestiniens au Proche Orient).

³ <https://www.vox.com/world/2018/7/31/17623978/israel-jewish-nation-state-law-bill-explained-apartheid-netanyahu-democracy> (loi d'Israël État-Nation juive expliquée apartheid Nétanyahu démocratie).

⁴ https://www.globalministries.org/ecumenical_statement_on_current_u_s_policy_and_israel_palestine (déclaration du service international de l'Église Unie du Christ sur la politique actuelle des USA et Israël-Palestine)
https://www.globalministries.org/ucc_disciples_leaders_issue_joint_statement_in_response_to_the_peace_and_prosperity_proposal (déclaration commune de leaders de l'Église Unie du Christ en réponse à la proposition 'paix et de prospérité')
https://www.globalministries.org/not_peace_but_apartheid_b_tselem_s_brief_response_to_the_trump_plan (ce n'est pas la paix mais l'apartheid, brève réponse de b'tselem au projet de Trump)
https://www.globalministries.org/ucc_disciples_leaders_issue_statement_on_israeli_settlements (déclaration de responsables de l'Église Unie du Christ sur les colonies israéliennes).

⁵ <https://forward.com/fast-forward/410044/trump-education-dept-adopts-controversial-new-definition-of-anti-semitism/> (adoption par le ministère de l'Éducation de l'administration Trump d'une définition nouvelle et controversée de l'antisémitisme) et <https://palestinelegal.org/news/2018/9/11/kenneth-marcus-adopts-controversial-antisemitism-definition-at-doe-with-no-public-notice-reopens-dismissed-rutgers-case-from-2014?rq=anti-semitism%20department%20of%20education>

systématiques des noirs par les blancs. Les actions de domination d'Israël s'expriment entre autres par l'adoption de la Loi d'État-Nation en 2018, la construction de la « barrière de séparation », l'instauration d'un système de permis désavantageux pour les Palestiniens, la construction d'autoroutes réservées aux seuls Israéliens à travers la Cisjordanie, et la détention militaire d'enfants palestiniens ; et

CONSIDÉRANT QUE le Synode Général de l'Église Unie du Christ et ses responsables ont depuis plus de cinquante ans plaidé pour un accord négocié conduisant à une paix juste entre Israël et la Palestine impliquant l'adhésion au droit international et aux normes internationales de droits humains et garantissant le principe d'autodétermination et les droits des réfugiés palestiniens⁶ ; et

CONSIDÉRANT QUE, tout comme l'ont fait au cours de l'histoire les États-Unis, le Canada, l'Australie et l'Afrique du Sud, Israël met aujourd'hui en œuvre une forme de colonialisme de peuplement⁷ qui se manifeste par le déplacement et l'éradication de la population indigène palestinienne par le moyen d'une politique de contrôle qui s'exprime à travers l'imposition d'une occupation militaire dure, l'annexion de facto de terres palestiniennes et la menace de plus d'annexions encore, l'expansion de colonies illégales réservées aux seuls Juifs à Jérusalem-Est et en Cisjordanie, la réduction des terres sous contrôle palestinien et les restrictions de déplacement imposées aux Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza.

CONSIDÉRANT QUE l'appel *Un cri pour de l'espoir : Un appel à une action décisive* publié en juillet 2020 par des dirigeants et des théologiens palestiniens chrétiens⁸ déclare que « Il en va de l'être même de l'Église, des exigences fondamentales de notre foi chrétienne, et de la crédibilité de l'Évangile. C'est pourquoi nous déclarons que le soutien à l'oppression du peuple palestinien, que ce soit passivement ou activement, par le silence, en paroles ou en actes, est un **péché**. Et nous affirmons que le soutien chrétien au sionisme comme théologie et idéologie qui justifie le droit d'un peuple à nier les droits humains d'un autre peuple, est incompatible avec la foi chrétienne et constitue un détournement grave du message biblique ».

IL EST PAR CONSÉQUENT DÉCIDÉ que le trente troisième Synode Général de l'Église Unie du Christ adopte la *Déclaration* suivante :

1. *Nous affirmons* que l'oppression du peuple palestinien qui se poursuit depuis plus de cinq décennies reste une question d'urgence théologique et constitue un **péché** en ce qu'elle viole le message des prophètes de la Bible tout comme celui de l'Évangile, et que tous les efforts pour justifier l'oppression du peuple palestinien ou lui donner une légitimation par la communauté chrétienne, que ce soit passivement ou activement, par le silence, la parole ou l'action, constituent une violation fondamentale de l'Évangile.

C'est pourquoi nous rejetons l'idée que l'occupation de la Palestine par Israël est un problème purement politique étranger aux préoccupations de l'Église, ou que l'oppression du peuple palestinien est une conséquence inéluctable d'intérêts géopolitiques à l'échelle mondiale ou régionale.

2. *Nous affirmons* que l'horizon du récit biblique qui commence par la création et se poursuit par l'appel des Israélites, les rappels à l'ordre des prophètes, l'incarnation et le ministère de Jésus et le témoignage des apôtres jusqu'aux « extrémités de la

⁶ https://www.globalministries.org/mee_resolutions .

⁷ <https://www.wrmea.org/israel/palestine/how-settler-colonialism-can-help-us-understand-israel-and-the-us.html>
https://www.globalministries.org/ameu_s_the_link_the_decoding_of_palestine_towards_a_one_state_solution_by_jeff_h_alper

⁸ Kairos Palestine et Kairos mondial pour la justice. Traduction française sur le blog des Amis de Sabeel France : <https://drive.google.com/file/d/17PhzARWjV9cePviJYXipgNwJNAHgGKYq/view>

terre »... annonce la bénédiction de Dieu qui concerne « toutes les familles de la terre » (Genèse 12.3).

C'est pourquoi nous rejetons toute théologie ou idéologie incluant des préjugés comme ceux du sionisme chrétien, des théologies de la substitution, ou antisémites ou anti-islam qui privilégieraient ou excluraient une quelconque nation, race, culture ou religion du projet universel de la grâce de Dieu.

3. *Nous affirmons* que tous les habitants de Palestine et d'Israël ont été créés à l'image de Dieu et que ceci leur confère à tous un caractère sacré et une dignité ultimes ;

C'est pourquoi nous rejetons toute loi et toute procédure judiciaire utilisées par une race ou une religion ou une entité politique particulière pour conférer à l'un des peuples un statut juridique privilégié aux dépens de l'autre, tel le système israélien de lois et de procédures juridiques d'**apartheid**.

4. *Nous affirmons* que tous les peuples ont droit à l'autodétermination et à un État souverain dans lequel ils pourront organiser les aspirations religieuses, culturelles et politiques de tous leurs citoyens sans subir les manipulations ou pressions de puissances extérieures, et qu'une résolution juste de revendications en conflit les unes avec les autres ne peut être obtenue que par une protection équitable des droits civiques de tous les citoyens, un partage équitable et juste des territoires et des ressources, et des négociations pacifiques fondées sur le droit international et les résolutions des Nations Unies.

C'est pourquoi nous rejetons tout recours aux Écritures Saintes pour revendiquer un droit divin à la terre comme Israël le fait pour justifier l'accaparement et l'annexion illégales de territoires palestiniens, et comme c'est aussi le cas quand Israël ou les États-Unis imposent de soi-disant accords de paix par la mise en œuvre d'une domination politique et militaire qui n'accorde aux Palestiniens ni des droits égaux, ni la pleine citoyenneté, ni la possibilité de s'épanouir aux plans religieux, culturel, politique et économique.

5. *Nous affirmons* le droit des réfugiés palestiniens à revenir dans leurs foyers s'ils le souhaitent, ou à être indemnisés pour la perte de leurs propriétés conformément à la résolution 194 de l'Assemblée Générale des Nations Unies (en 1948).

C'est pourquoi nous rejetons la négation de ces droits, tout comme nous rejetons les tentatives de manipulations d'accords internationaux qui définissent le statut de réfugiés dans le but d'annuler leurs droits qui restent valables d'une génération à l'autre.

6. *Nous affirmons* le droit, affirmé dans le Premier Amendement à la Constitution des États-Unis, à la liberté d'expression et de réunion pour protester contre les mesures de l'État d'Israël et prendre la défense des droits des Palestiniens, entre autres par le recours à des mesures économiques destinées à soutenir la justice comme un droit découlant de ce Premier Amendement, et l'adhésion au mouvement international de Boycott, Désinvestissement et Sanctions par des individus, des institutions, des corporations et des groupes religieux qui plaident pour la paix dans la justice ou qui recourent, de quelque façon que ce soit, à des mesures économiques pour soutenir la justice.

C'est pourquoi nous rejetons l'idée que toute critique de la politique de l'État d'Israël est intrinsèquement antisémite, tout en reconnaissant que certaines critiques sont effectivement antisémites soit par intention soit par leurs effets, et

nous nous opposons aux actions du gouvernement fédéral et des gouvernements de plusieurs de nos États pour limiter la liberté d'expression sur les campus universitaires et pour limiter voire interdire le soutien au mouvement international de Boycott, Désinvestissement et Sanctions.

IL EST EN OUTRE DÉCIDÉ que l'organisation nationale de l'Église Unie du Christ enverra le texte de cette déclaration à ses diverses paroisses, associations et autres regroupements ; et

IL EST ENFIN DÉCIDÉ que tous les établissements de l'Église Unie du Christ seront invités à recevoir cette *Déclaration* comme un appel prophétique pour une mobilisation renouvelée et permanente en faveur d'une paix juste en Palestine et Israël et à la considérer comme une ligne de conduite pour d'autres actions, telles les suivantes :

- a. S'engager à entendre les appels des Palestiniens sur ce qu'ils vivent, dont aussi les appels des chrétiens palestiniens par l'étude de la théologie palestinienne de la Libération, la prise au sérieux de déclarations et d'appels tels que *Kairos Palestine : Un moment de vérité* (2009) et *Un cri pour de l'espoir* (2020), participer à des voyages d'étude qui donnent aux participants l'occasion de rencontrer la communauté palestinienne, et à faire usage des services des ministères internationaux de l'Église Unie du Christ et de l'Église Chrétienne (Disciples du Christ).
- b. Donner suite aux appels de résolutions antérieures du Synode Général, dont la Résolution de 2015 *Appel à l'Église Unie du Christ pour qu'elle s'engage en faveur d'une paix juste dans le conflit israélo-palestinien*, et la résolution de 2017 *Appel à l'Église Unie du Christ pour qu'elle prenne la défense des droits des enfants qui vivent sous l'occupation militaire israélienne*.
- c. Procéder à un examen critique de notre usage et de nos interprétations de l'Écriture ainsi que de nos liturgies et hymnes qui assimilent l'ancien Israël biblique avec l'État moderne d'Israël de façon à promouvoir la construction de colonies israéliennes, l'accaparement de terres palestiniennes, et la privation des Palestiniens de leurs droits et des expressions de leur culture.
- d. Soutenir et- encourager les étudiants et les enseignants d'institutions universitaires et les organisations de défense des droits humains (comme par exemple *Students for Justice in Palestine / Étudiants pour la justice en Palestine*, *Jewish Voice for Peace / Voix des Juifs en faveur de la paix.*, *American Muslims for Palestine / Musulmans américains pour la Palestine* et bien d'autres groupes engagés sur ce créneau) dont la liberté de parole, de témoignage et de plaider est menacée sur les campus universitaires par le gouvernement des États ou les autorités locales ou les administrateurs des universités.
- e. Demander la suspension de l'aide **militaire** américaine à Israël aussi longtemps que les droits humains, les droits civiques et le droit à l'autodétermination des Palestiniens ne seront pas pleinement respectés et protégés conformément au droit international, aux lois américaines sur l'aide militaire à des pays étrangers et aux grands principes des droits humains.
- f. Soutenir le rétablissement complet du soutien financier américain à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies (UNRWA) qui assure des services essentiels aux réfugiés palestiniens, et encourager la poursuite du soutien d'organisations partenaires de l'Église Unie du Christ qui viennent en aide aux réfugiés palestiniens.

- g. Exiger que la situation des réfugiés palestiniens soit traitée par Israël et la communauté internationale conformément à la Résolution 194 des Nations Unies qui décide « qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les gouvernements ou autorités responsables ».

FINANCEMENT

Le financement de la mise en œuvre de la Résolution sera effectué conformément à l'ensemble des missions des organismes concernés et selon les fonds disponibles.

MISE EN ŒUVRE

Les responsables de l'Église, en concertation avec les ministères concernés et d'autres organismes au sein de l'Église Unie du Christ, détermineront l'organe de mise en œuvre.

Traduit par les Amis de Sabeel France

**COURRIER DE REMERCIEMENT ENVOYÉ PAR LES RESPONSABLES DE
KAIROS PALESTINE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSIDENT DE L'ÉGLISE
UNIE DU CHRIST**



Le 22 juillet 2021

Au Rév. Dr. John C. Dorhauer,
Secrétaire Général et Président de L'Église Unie du Christ aux États-Unis d'Amérique.

Cher Révérend Dorhauer,

Le conseil d'administration et le personnel de Kairos Palestine a été heureux et réconforté en prenant connaissance de l'impressionnant vote en faveur de la résolution *Déclaration pour une paix juste entre la Palestine et Israël* prise par l'Église Unie du Christ lors de son 33^{ème} Synode Général.

C'est plus qu'un signe de solidarité : nous recevons le vote du Synode comme un acte de foi et de responsabilité très fort qui crée un précédent au sein des diverses Églises chrétiennes en Amérique du Nord.

Depuis de nombreuses années et à travers de nombreuses résolutions et actions, l'Église Unie du Christ s'est tenue aux côtés des Palestiniens dans notre combat pour une paix juste et durable. Nous sommes reconnaissants pour la référence de la résolution aux documents de Kairos Palestine *Un Moment de Vérité : Une parole de foi, d'espérance et d'amour venant du cœur de la souffrance palestinienne* et *Un cri pour de l'espoir : Appel à une action décisive*. D'autres seront ainsi peut-être incités à lire notre appel fondé sur la foi, l'espérance et l'amour, et à se joindre à nous dans notre résistance non-violente aux péchés de la brutale occupation par Israël et à sa politique et sa pratique d'apartheid.

Comme nous l'avons dit à nos voisins juifs dans *Un moment de Vérité* : « Si dans le passé récent, nous nous sommes combattus, et aujourd'hui encore nous ne cessons de nous combattre, nous sommes cependant capables d'amour et de vie ensemble, aujourd'hui et demain. Nous sommes capables d'organiser notre vie politique avec toutes ses complexités selon la logique et la force de l'amour, une fois l'occupation terminée et la justice rétablie. »
[*Un moment de vérité* 5.4.2]

Nous savons que beaucoup de gens ont travaillé longtemps et laborieusement à l'élaboration de la résolution, à sa diffusion en vue de son approbation, pour informer et ouvrir les yeux de beaucoup et faire en sorte qu'elle soit adoptée par le Synode.

Veuillez leur faire part, à eux et à vos nombreuses paroisses, de toute notre gratitude.

Sincèrement

+ Patriarche Émérite Michel Sabbah
Président de Kairos Palestine

Rifat Kassis
Coordinateur Général de Kairos Palestine

Traduction par les Amis de Sabeel France